



Par Enrico Castaldi,
avocat associé
et fondateur,
CastaldiPartners

Traité du Quirinal : nouveau pilier de l'édifice franco-italien

Un temps oublié, puis selon un processus de formation resté discret, le Traité du Quirinal a enfin été signé fin 2021, scellant et renforçant la coopération entre la France et l'Italie. Revue de cet instrument qui donne un nouveau souffle aux relations franco-italiennes.

Sorti du chapeau d'Emmanuel Macron lors du sommet franco-italien de Lyon en 2017, puis gelé au plus bas des relations diplomatiques entre les deux pays (souvenez-vous du rappel temporaire de l'Ambassadeur de France après la visite du vice-président du Conseil italien aux Gilets jaunes), le traité du Quirinal a refait parler de lui en juillet 2021. Son nom a à nouveau été susurré, sans être pour autant clamé haut et fort.

Si le processus de formation du traité est resté discret, la cérémonie de signature ne l'a certainement pas été. Nous nous souviendrons pendant longtemps des sourires presque émus de Mario Draghi et Emmanuel Macron, des mains du président

Depuis des années, si ce n'est depuis toujours, les relations entre la France et l'Italie sont celles des membres d'une même famille avec des rapports souvent et volontiers très compétitifs. Il est donc normal que des voix, peu nombreuses, se soient élevées en Italie pour demander quels avantages ou préjudices le pays allait tirer de la signature de ce traité.

1. Que permet-il ?

Le traité du Quirinal présente une structure similaire à celui qui a servi à développer et à cimenter au fil des ans le « tandem franco-allemand », moteur de la politique européenne de ces dernières années. Il définit les objectifs à poursuivre et les

méthodes à employer, mais sans contenus spécifiques. C'est donc un point de départ pour évoluer ensemble et pour ne plus se disputer, en adoptant une « discipline de l'amitié, celle de se parler souvent et d'agir beaucoup ensemble » rappelée par Emmanuel Macron.

Il sécurise également l'avenir car, aujourd'hui, les étoiles sont alignées dans le firmament Draghi-Macron, mais demain qui sait... Pour se faire une idée de l'esprit du traité, une rapide analyse quantitative des mots du texte est instructive. Dans les 10 articles (le onzième concerne

Comme l'a précisé le président Macron, dans un élan sans doute idéaliste : « Ce traité vient consacrer un nouveau chapitre et va permettre de construire, sur ces bases solides, cette maison franco-italienne dans laquelle nous-mêmes, nos ministres, nos entreprises, nos intellectuels, nos diplomates et nos successeurs pourrons nous parler librement.

Mattarella se joignant à celles des deux signataires, des deux patrouilles acrobatiques survolant ensemble le ciel de Rome et des couleurs des deux drapeaux se fondant dans une brume quadricolore au-dessus du Quirinal.

l'organisation), la racine « renforcer » est utilisée 46 fois, « coopération » 38, « commun » 36, « promouvoir » 27, « développer » 19, « faciliter » 17, « coordonner » 14, « consulter » 12, « initiative » 9 et « intensifier » 8 fois.

Comme l'a dit Mario Draghi, c'est un instrument : « Renforçons la coopération entre nos deux Etats, créons des instruments institutionnels pour la rendre plus structurelle, tirons le meilleur parti des activités de nos citoyens et de nos entreprises. » Ou, comme l'a précisé le président Macron, dans un élan sans doute idéaliste : « Ce traité vient consacrer un nouveau chapitre et va permettre de construire, sur ces bases solides, cette maison franco-italienne dans laquelle nous-mêmes, nos ministres, nos entreprises, nos intellectuels, nos diplomates et nos successeurs pourrions nous parler librement. »

2. Quels sont les risques ?

Le risque est, comme l'a lucidement analysé l'ambassadeur italien Gianpiero Massolo, que le nouveau traité soit considéré en Italie comme « un énième accomplissement formel. Les mécanismes qu'il prévoit devraient, au contraire, être exploités au maximum et il faut espérer que notre administration publique sera encouragée à le faire. Sinon, les plus organisés l'emporteront, même dans un accord qui naît de manière égalitaire ». L'hypothèse est plausible.

Pour permettre au Traité du Quirinal de développer la force dont

il est potentiellement porteur, les administrations publiques des deux pays pourraient prendre comme modèle le travail réalisé ces dernières années avec passion et persévérance, dans la représentation de leurs intérêts nationaux respectifs, par les ambassadeurs Mme Castaldo et M. Masset.

Complexe de supériorité français et/ou complexe d'infériorité

Pour permettre au Traité du Quirinal de développer la force dont il est potentiellement porteur, les administrations publiques des deux pays pourraient prendre comme modèle le travail réalisé ces dernières années avec passion et persévérance, dans la représentation de leurs intérêts nationaux respectifs, par les ambassadeurs Mme Castaldo et M. Masse.

italien ? Cette question, inappropriée, pourra, grâce à la méthode imposée par le Traité, rapidement disparaître. Concernant le Traité du Quirinal et l'Europe, Mario Draghi a déclaré : « Nous devons doter l'Union européenne d'instruments compatibles avec nos ambitions et avec les attentes de nos citoyens. Le traité que nous avons signé aujourd'hui marque le début de ce parcours. » Avant qu'Emmanuel Macron souligne : « Nous partageons la vision d'une Europe plus intégrée, plus démocratique, plus protectrice et plus souveraine. »

Et si ce traité représentait cette force nouvelle dont nous avons tant besoin pour faire revivre l'esprit qui a soufflé à Rome en 1957 lors de la signature du traité instituant la Communauté économique européenne ? ■